

Intitulé de l'UE	Droit du travail III
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Alexandra RAUCENT	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit social	25h	Alexandra RAUCENT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit social : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit social : Français

Connaissances et compétences préalables
Bonnes connaissances des règles relatives à la formation et à l'exécution des contrats de travail.

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les principaux concepts qui régissent la matière ; - les appliquer de manière utile et stratégique à des cas particuliers ; - développer une approche critique de la matière ; - résoudre des exercices complexes ;

Contenu de l'AA Droit social
Le cours porte sur les modes résiliation du contrat de travail.
Y sont abordées:

- les règles qui régissent la rupture d'un CDI moyennant préavis ;
- les règles qui régissent la rupture d'un CDI moyennant indemnités ;
- les règles qui régissent la rupture d'un CDD moyennant préavis ;
- les règles qui régissent la rupture d'un CDI ou d'un CDD pour motif grave.

Méthodes d'enseignement

Droit social : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

Supports

Droit social : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit social

Le contrat de travail : aspects théoriques et pratiques, V. Vannes, Bruylant, 2011.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Examen écrit : 100 %
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Droit social : non	

Année académique : **2018 - 2019**